

Règlement SEL La Chaux-de-Fonds

1. Le SEL est un système d'échange de services, de savoirs, de biens ou de prêt de biens. Ces échanges ou prêts ont un caractère ponctuel et non régulier et ne concurrencent pas le travail professionnel. Ils n'offrent pas de garantie de bien façon, ni de terminaison du travail. Ils sont basés sur un rapport de confiance entre ceux qui y participent.
2. La limite de débit est fixée à moins 1000 picaillons et le mouvement annuel total du compte de chacun ne doit pas dépasser 12'000 picaillons.
3. La liste des noms, adresses et comptes est confidentielle et ne devrait pas être consultée par des tiers non-membres du SEL.
4. Pour les enfants mineurs, un parent se porte responsable des échanges et est seul habilité à signer les chèques.
5. Le numéro en marge de l'offre/demande correspond au numéro du membre de l'Association. Celui-ci est reporté sur la liste confidentielle qui vous donne les coordonnées dont vous avez besoin pour l'échange.
6. Seul le signataire de l'inscription est habilité à signer les chèques
7. Comme repère, nous avons fixé la valeur de l'heure à 25 picaillons, mais le comité vous recommande vivement de vous mettre d'accord sur le prix et la durée (s'il s'agit d'un service ou d'un enseignement) avant la réalisation de la transaction. En outre, il est conseillé aux membres qui donnent des cours collectifs de pratiquer un tarif dégressif suivant le nombre de participants, tout en tenant compte du prix d'éventuelles fournitures, ceci afin de rester dans des limites de rétribution raisonnables. En cas de doute sur la valeur d'un service ou d'un bien, le comité se tient à votre disposition pour vous renseigner.
8. Les inscriptions de nouveaux membres peuvent se faire en tout temps.
9. L'offreur ou créateur est libre d'accepter ou de refuser la demande qui lui est faite sans devoir s'en justifier.
10. Sauf avis de votre part, vos propositions seront répétées dans le catalogue suivant
11. Tout membre démissionnaire l'annonce par écrit au comité et s'engage à ramener son compte à zéro par les échanges ou dons nécessaires.